

---

## Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

---

Assemblée ordinaire du lundi 20 novembre 2023  
Séance tenue le 21 novembre 2023

Résolution: CM23 1302

---

**Avis de motion, dépôt et adoption d'un projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la transformation du bâtiment commercial situé au 7500, boulevard des Galeries-d'Anjou afin d'ajouter une composante résidentielle au site. » / Tenue d'une consultation publique**

### AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. Alex Norris de l'inscription pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la transformation du bâtiment commercial situé au 7500, boulevard des Galeries-d'Anjou afin d'ajouter une composante résidentielle au site », lequel est déposé avec le dossier décisionnel;

### ADOPTION DE PROJET DE RÈGLEMENT

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

- 1- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la transformation du bâtiment commercial situé au 7500, boulevard des Galeries-d'Anjou afin d'ajouter une composante résidentielle au site »;
- 2- de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour qu'il tienne l'assemblée publique de consultation prévue conformément à la loi.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

43.01 1238770005  
/mt

Valérie PLANTE

\_\_\_\_\_

Mairesse

Emmanuel TANI-MOORE

\_\_\_\_\_

Greffier de la Ville



\_\_\_\_\_

Emmanuel TANI-MOORE  
Greffier de la Ville

*Règlement P-23-042*

Signée le 30 novembre 2023

**COPIE CERTIFIÉE**



**GREFFIER DE LA VILLE**